



COMMISSION STATUTS ET RÈGLEMENTS

RÉUNION ELECTRONIQUE DU 20 MAI 2025 - 16h00

Présents : MM. JL. Faugeron - S. Boisdenghien - M. Bailliez - JF. Budet

Assiste : MM. J. Garcia Dantas

Excusés : MM. : J. Letellier

INFORMATION

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.



ÉVOCATIONS

REPRISE DOSSIER MENU COURT AS : RETRAIT DE DECISION SUITE A ERREUR ADMINISTRATIVE

Objet : Match 28946397 du 11/05/2025 U 16 D3 Gr D GOUSSAINVILLE FC 22 / MENU COURT AS 22

Demande d'évocation en date du 12/05/2025 de **MENU COURT AS** au motif que le joueur de **GOUSSAINVILLE FC M. Pape F. licence n° 9602559031** est inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée en objet alors qu'il est susceptible d'être en état de suspension au jour de la rencontre.

Le club de **GOUSSAINVILLE FC** a répondu remerciements.

Le joueur **Pape F. licence n°9602559031** a purgé sa suspension lors du match n°28946412 ENT ROISSY – THILLAY 23 / GOUSSAINVILLE FC 22 en date du 08 mai 2025. Par conséquent, le joueur n'était pas suspendu lors de la rencontre citée en objet du dossier.

La Commission annule sa décision prise sur le PV du 19 mai 2025 et dit RESULTATS ACQUIS SUR LE TERRAIN.

GOUSSAINVILLE FC 22 : 8 buts 3 points
MENU COURT AS 22 : 0 but 0 point

La commission annule la décision d'infliger un match de suspension au joueur M. Pape F. licence n° 9602559031 de GOUSSAINVILLE FC en date d'effet du 26/05/2025.

FRAIS DE DOSSIER

MENU COURT : DEBIT 43,50€

GOUSSAINVILLE FC : CREDIT 53,50€

AMENDE

GOUSSAINVILLE FC : CREDIT 100,00€ annulation de l'amende pour inscription d'un joueur suspendu sur la feuille de match.

Animateur de séance : JL. FAUGERON

Secrétaire de séance : JF. BUDET

La prochaine réunion se tiendra le lundi 26 mai 2025 à 14h.